



Département de Côte-d'Or, Canton de Fontaine-lès-Dijon, Commune de Ruffey-lès-Echirey

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 20 MARS 2026 à 19h00
(convocation du 16 mars 2026)**

Membres présents : Mmes **BILLEY** Aurore, **BREUGNON** Margaux, **CHARRONT** Claire, **COLIN** Aurélie, **FREMIOT** Christelle, **GEORGET** Corinne, , **RICHE** Ghislaine
MM. **CORNELOUP** Christophe, **DELACROIX** Patrice, **GAY** Damien, **GUEHL** Eric, **HANNAERT** Francis, **PACOTTE** Xavier, **VIARD** Sylvain
Présidence : M. DELACROIX Patrice
Absents excusés: Mme **GUENIN BOULANDET** Camille a donné pouvoir à M. VIARD Sylvain
Absents
Secrétaire de séance : Mme CHARRONT Claire

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

2026/008 – Elections des conseillers municipaux délégués

Le conseil municipal sur proposition de Madame le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les conseillers municipaux délégués sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin secret et à la majorité absolue, Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame le Maire propose de nommer deux (2) conseillers municipaux délégués et il est procédé successivement à l'élection deux (2) conseillers municipaux délégués.

Considérant que le conseil municipal élit les conseillers municipaux délégués parmi ses membres, au scrutin uninominal, secret et à la majorité absolue,

Il est procédé à l'élection d'un premier conseiller municipal délégué.

Considérant la candidature ou les candidatures de :

- o Mme Claire CHARRONT

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son bulletin de vote,

Après avoir procédé aux opérations de vote , le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Nombre de bulletins :	quinze (15)
Nombre de bulletins blancs et nuls :	zéro (0)
Suffrage exprimé :	quinze (15)
Majorité absolue :	huit (8)

Ont obtenu :

- o Mme Claire CHARRONT : quinze (15)

Mme Claire CHARRONT ayant obtenu la majorité absolue a été élu conseiller municipal délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

Il est procédé à l'élection d'un deuxième conseiller municipal délégué.

Considérant la candidature ou les candidatures de :

- o Mme Margaux BREUGNON

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son bulletin de vote,

Après avoir procédé aux opérations de vote , le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Nombre de bulletins :	quinze (15)
Nombre de bulletins blancs et nuls :	zéro (0)
Suffrage exprimé :	quinze (15)
Majorité absolue :	huit (8)

Ont obtenu :

- o Mme Margaux BREUGNON : quinze (15)

Mme Margaux BREUGNON ayant obtenu la majorité absolue a été élu conseiller municipal délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 20 mars 2026.

Madame le Maire,
Corinne GEORGET

